

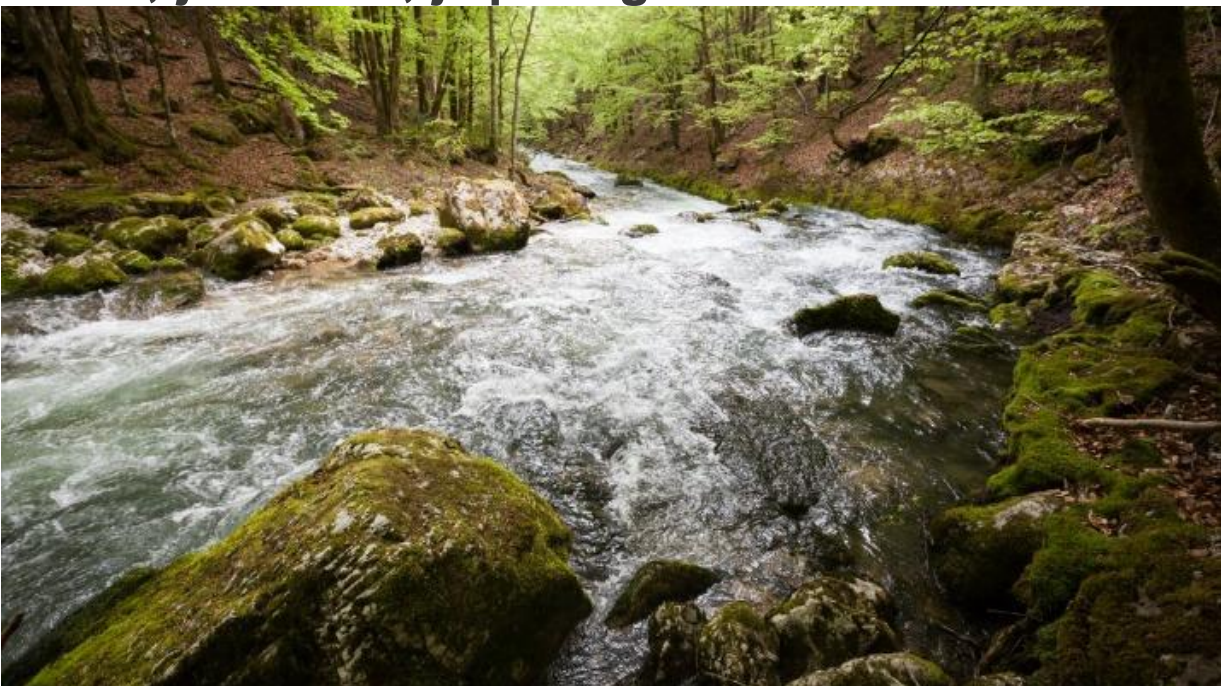


L'info du Parc

Mars 2023

A la Une

Eau et participation citoyenne : sentinelle des rivières, j'observe, je protège



©PNRHJ / JB.Strobel

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé le 1er septembre 2021 l'**appel à projet "Eau et participation citoyenne"** dans le but d'**inciter les collectivités à tester des actions citoyennes et à animer des débats grand public sur les enjeux de l'eau**. Le Parc du Haut-Jura a eu le plaisir d'être le lauréat de cet appel à projet.

A travers ce projet, le Parc souhaite faire évoluer les perceptions des habitants sur les sensibilités mais aussi les richesses des milieux aquatiques. Observer, découvrir, connaître pour mieux comprendre les enjeux, voilà l'objectif de cette action. Ainsi, le Parc a commencé à travailler avec les citoyens à la conception d'un outil d'observation et de remontée d'informations sur les cours d'eau du territoire. Cet application sera l'homologue grand public de l'outil métier [GeoRivière](#) (réservé aux gestionnaires de milieux aquatiques).

Dans cette optique, le Parc a organisé un cycle d'ateliers participatifs se terminant fin mars. Au travers de ces ateliers, les habitants sont invités à réfléchir à la conception de cet outil via lequel ils feront remonter leurs contributions qui seront mis en lien avec les projets Grand Cycle de l'Eau du Parc.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de la région Bourgogne Franche-Comté et de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Des ateliers d'écoute et de débat avec les citoyens

Les 9 ateliers animés par le CPIE du Haut-Jura (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et les agents du Parc sont organisés sur tout le territoire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) du Parc. Au cours de ceux-ci, les habitants sont invités à réfléchir à la beauté des milieux aquatiques, leurs enjeux et menaces qui pèsent sur eux. L'objectif est de recueillir leurs perceptions sur les rivières, les informations qu'ils aimeraient pouvoir faire remonter et leurs attentes sur le fonctionnement de l'outil GeoRivière grand public.

**Contribuez à alimenter
la connaissance des milieux aquatiques !**

Parc naturel régional du Haut-Jura

Un outil en construction

Tout public

De 18 h à 20 h

Ateliers participatifs

4 ATELIERS A VENIR FIN MARS :

- 20 mars Clairvaux-les-Lacs - Mairie
- 23 mars à Saint-Laurent-en-Grandvaux - Mairie
- 27 mars à Lélex - Salle des fêtes

- 30 mars Valserhône - Centre Jean Marin

Il est possible de répondre à un sondage sans participer à ces ateliers



GeoRivière



© PNRHJ

© PNRHJ / JB.Strobel

Présentation de l'outil

Une fois l'outil construit, de nouveaux ateliers seront proposés en juin pour le présenter. Les participants des premiers ateliers mais aussi toutes les personnes désireuses de le découvrir pourront prendre part à ces réunions.

Place à l'expérimentation

Dès lors les citoyens pourront commencer à **saisir leurs observations** qui alimenteront les projets du service Grand Cycle de l'Eau du Parc.



© PNRHJ / S.Leroy

Organisation de chantiers participatifs

En fonction des observations renseignées durant l'été, **des chantiers participatifs seront organisés dès septembre 2023.**

La participation citoyenne, un

outil de connaissance à mobiliser

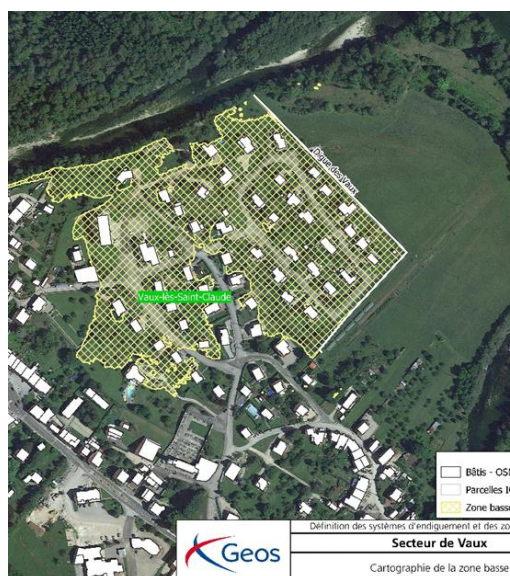
Depuis quelques années, la contribution des citoyens au développement de leur territoire est devenue un sujet essentiel dans la construction de nouveaux projets. Les citoyens expriment un intérêt à s'impliquer dans leur cadre de vie. C'est en explorant un peu plus cette approche collaborative que le Parc souhaite poursuivre son action de préservation et valorisation des patrimoines notamment naturels.

Différentes formats visant à favoriser les échanges pourront être envisagés :
concours,
cafés-débats,
diagnostics participatifs,
ateliers,
inventaires participatifs
citoyens, etc.

Leur efficacité résidera dans la durabilité des actions conduites.

L'outil GeoRivière grand public est un exemple concret de mobilisation citoyenne qui se voudra durable grâce à une alimentation pérenne par les contributeurs et une valorisation des données par le Parc.

Le Parc en actions



© OFB SD25

Plan National d'Actions en faveur du lynx (PNA)

Etude lynx et collisions

© PNRHJ - Illustration de la zone potentiellement protégée par la digue de Vaux (source : GEOS)

Présents dans l'ensemble du massif jurassien, les lynx sont amenés à occuper des territoires de plus en plus anthropisés, avec des réseaux d'infrastructures de transport terrestre (ITT) en extension et un trafic routier en augmentation constante.

Ces ITT représentent des barrières aux déplacements et à la dispersion mais sont aussi à l'origine de nombreuses collisions mortelles. **Depuis le retour de l'espèce en France, les collisions routières représentent 58 % des cas de mortalité détectés** (*chiffres 1974-2018 du Réseau Loup-Lynx*). Dans le cadre du **PNA en faveur du Lynx 2022-2026**, le Parc s'est porté candidat pour réaliser une étude avec le CEREMA (Centre d'Etudes et expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) visant à réduire les risques de collision sur son territoire.

Victoria Platini conduit cette mission dans le cadre d'un stage de 5 mois, co-encadré par le Parc et le CEREMA, entre février et juin 2023. L'objectif de sa mission :

- **Définir les zones de conflit** entre ITT et lynx, selon différents facteurs (mortalités des lynx par collision, données de transport, occupation des sols, variables paysagères, ...);
- A partir de l'identification de ces zones de conflit, **les décrire** précisément via des visites de terrain ;
- **Proposer des mesures correctrices** adaptées aux enjeux et présenter un calendrier de mise en œuvre et de suivi de l'efficacité de ces mesures dans le temps.

inondations pour protéger les habitants

Bien que les enjeux soient très localisés sur le territoire, la prévention des inondations constitue une mission importante de l'activité des gestionnaires des milieux aquatiques.

2023 sera marquée par deux chantiers importants :

- **La régularisation des ouvrages de protection contre les inondations, également appelés « systèmes d'endiguement ».**

Sur le territoire, plusieurs ouvrages de protection ont été recensés : la digue de Vaux-les-Saint-Claude, les digues de Dortan et la digue de la Gendarmerie à Chézery-Forens. Sur ces derniers, le Parc doit réaliser des

« études de dangers » obligatoires pour tout système d'endiguement. Elles détaillent et justifient le fonctionnement et les performances des ouvrages. Ce sont elles qui donnent les éléments techniques nécessaires pour définir le niveau de protection et la zone protégée ;

- Les études de maîtrises d'œuvres relatives à la protection des habitations au droit du lotissement de la Verne sur la commune de Villard-Saint-Sauveur.

Outre ces deux dossiers, **le Parc agit quotidiennement sur la prévention des inondations en mettant en œuvre des opérations qui permettent de préserver ou restaurer les**

zones
d'expansions
naturelles des
crues.

Les " Pourquoi ? " #7 - La grainothèque : pourquoi ?



© Pixabay

Depuis mi-février, la Maison du Parc a mis en place une grainothèque. Cet outil permet l'échange de semences. **Basé sur le troc, cela signifie que vous apportez des graines et repartez avec une quantité équivalente.**

Alors, pourquoi partager des semences ?

- **Pour la gratuité**

Le partage est une manière économique, libre et solidaire pour faire (re)découvrir des variétés de plantes à nos voisins, amis... De plus les semences paysannes ont l'avantage d'être reproductibles à l'inverse des semences bien souvent hybrides du commerce.

- **Pour la biodiversité cultivée**

L'héritage de la biodiversité cultivée est en train de se perdre. Les semenciers imposent un nombre restreint de variétés de fruits, légumes et fleurs. Ainsi les variétés anciennes ou

traditionnelles sont en péril. Partager ces variétés permet de les sauvegarder et éviter qu'elles ne tombent dans l'oubli.

- **Pour des semences adaptées à notre territoire**

Des semences standardisées réclament des conditions standardisées et sont moins adaptées à notre territoire. Localement il est possible de retrouver des variétés adaptées à nos climats et nos sols.

Partager ses graines, c'est simple ! Vous pouvez **déposer ou prendre les semences en libre accès dans la boîte située dans l'atelier pédagogique de la Maison du Parc** à Lajoux. Il est cependant important que vos graines soient mures. Elles doivent être séchées, ensachées et identifiées (variété, date de récolte, conseils pratiques comme la période de semis...).

L'agenda des RDV du Parc

Les RDV du Parc hiver se terminent !

Infos et

inscriptions :

03.84.34.12.27

ou accueil@parc-

haut-jura.fr

Les 2 derniers RDV de la saison

On vous retrouve
avec un nouveau
programme
estival dès juin



©PNRHJ/ J.Calvo



©Pixabay

- [Echange et partage](#)

- [Echange et partage](#)

**La forêt dans le Haut-Jura :
écosystème, enjeux et évolutions**

Mardi 21 mars à 18h30

Médiathèque d'Oyonnax, espace adulte

Les forêts sont au cœur des préoccupations concernant le changement climatique. Quels rôles jouent-elles et comment peuvent-elles aider à limiter l'impact des changements à venir ? Lors d'une rencontre avec un chargé de mission du Parc, venez appréhender les caractéristiques de la forêt jurassienne : multifonctionnalité, naturalité, futaie jardinée, résilience...

Le loup

Mercredi 29 mars à 18h30

Médiathèque le Dôme, à Saint-Claude

Biologiste et éthologue spécialisé dans le comportement des canidés, Jean-Marc Landry travaille depuis de nombreuses années sur les enjeux soulevés par le retour du loup notamment sur les activités d'élevage. A travers une conférence et en s'appuyant sur de nombreuses images, anecdotes et vidéos de terrain, Jean-Marc Landry parlera du loup, de son histoire tumultueuse avec l'Homme, de sa biologie et de la situation de l'espèce dans le Haut-Jura au regard des connaissances actuelles.

Portraits d'ici



©PNRHJ /S.Godin

Michel Barrel, Pêcheur sur la Valserine

Par amour de la Valserine

En arrivant dans le pays bellegardien dans les années 1970, Michel est d'emblée tombé amoureux de la Valserine. De cette affection sans borne est né **un engagement de tous les instants. En 2014, son action et celle de ses compagnons de route est récompensée avec l'obtention du label « Rivière sauvage »**, une première en France. Une façon pour Michel de pérenniser 40 ans d'actions de préservation pour la rivière.

Aujourd'hui, Michel est redevenu un « simple » pêcheur. **Il n'en demeure pas moins un témoin attentif des évolutions qui impactent la Valserine, la surfréquentation touristique mais surtout le réchauffement climatique.**

« Depuis 5-6 ans, on voit vraiment une dégradation, au niveau des insectes invertébrés qui disparaissent mais aussi au niveau des populations de poissons qui se modifient. Il est vraiment important que l'on essaie de comprendre ».

Retour en images

Signature de la deuxième phase du contrat Valserine rivière sauvage

Le jeudi 23 février, dans les locaux du Parc à Lajoux, de nombreuses structures institutionnelles et associatives se sont retrouvées pour **signer la seconde phase du contrat de rivière sauvage Valserine 2020/2024**. Ce contrat acte les engagements des signataires **en faveur de la protection de la Valserine et son bassin versant pour les années 2023/2024**. Il liste des actions de préservations concrètes à réaliser sur ce pas de temps.



© PNRHJ / S.Léret - Signature du contrat sur grand format



© PNRHJ / S.Léret - Conférence à Lajoux le 1er mars



© PNRHJ / S.Léret - JM Landry

Conférence de restitution des diagnostics de vulnérabilité d'exploitations face au loup

Le Parc a organisé **3 conférences animées par Jean-Marc Landry, biologiste et éthologue spécialiste des canidés, dans le cadre du travail engagé depuis 2018 en matière de cohabitation entre le retour du loup et le maintien des activités d'élevage**. Ces rencontres **réservées exclusivement aux éleveurs et acteurs du monde agricole** se sont tenues entre fin février et début mars, à Nanchez, Lajoux et Mouthe. Elles font suite à des diagnostics de vulnérabilité réalisés dans 9 élevages du Haut-Jura.

JM Landry a évoqué **la biologie du loup, la connaissance actuelle des meutes jurassiennes, et la "boîte à outils" de protection** auxquels peuvent avoir recours les éleveurs. Chaque exploitation étant différente, il a bien été rappelé que ces outils sont à adapter à la situation de chacune.

Les éleveurs ont pu échanger et poser des questions sans tabou.

Une fiche technique résumant les conclusions de l'étude et les échanges lors de ces réunions sera réalisée au printemps. Elles seront mises à disposition des éleveurs.

Révision de la Charte du Parc : première phase des ateliers territoriaux

Quatre ateliers territoriaux ont réuni une centaine d'élus, de membres d'associations et d'acteurs sociaux-professionnels. Ils se sont tenus entre fin février et début mars à Lavans-lès-Saint-Claude (39), Echenevex (01), Les Rousses (39) et Labergement-Sainte-Marie (25).

Cette phase de concertation permet de contribuer à l'évaluation qualitative de la Charte actuelle et de réfléchir aux futures lignes directrices de la prochaine.

La compilation de ces ateliers a été restituée lors d'un webinaire le 9 mars. Une prochaine salve d'ateliers aura lieu fin mai - début juin.



© PNRHJ/S.Léret - Atelier de Lavans-les-Saint-Claude



**Parc naturel régional
du Haut-Jura**
29 Le Village
39310 Lajoux
03.84.34.12.30
www.parc-haut-jura.fr